



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

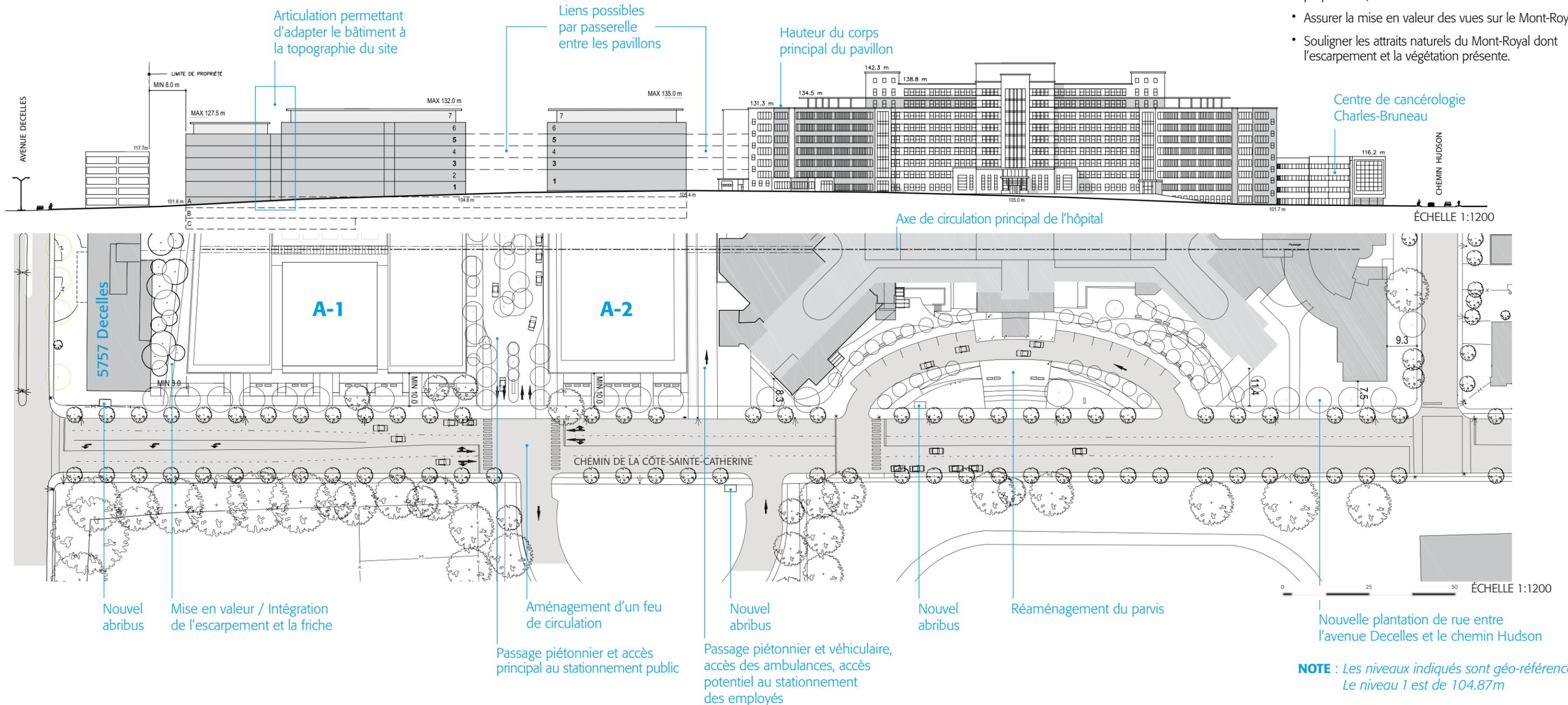


2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.3 L'hôpital et la ville

LE CHEMIN DE LA CÔTE-SAINTE-CATHERINE

CRITÈRES

- Accroître l'espace réservé aux piétons et cyclistes ;
- Rehausser le confort, la convivialité et la qualité de l'interface des rez-de-chaussées avec l'espace public ;
- Maintenir la prédominance du pavillon principal au niveau de sa hauteur, son alignement et ses proportions ;
- Assurer la mise en valeur des vues sur le Mont-Royal ;
- Souligner les attraits naturels du Mont-Royal dont l'escarpement et la végétation présente.





CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

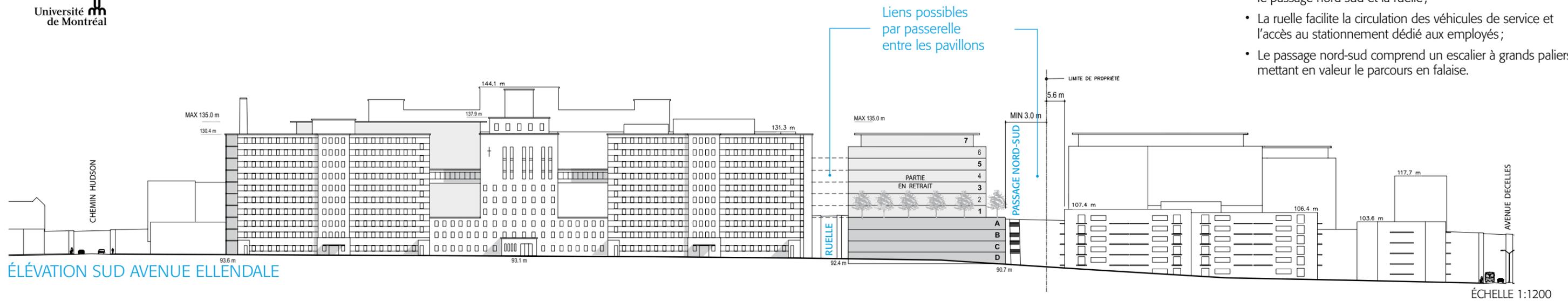
Pour l'amour des enfants



AVENUE ELLENDALE **SUD**

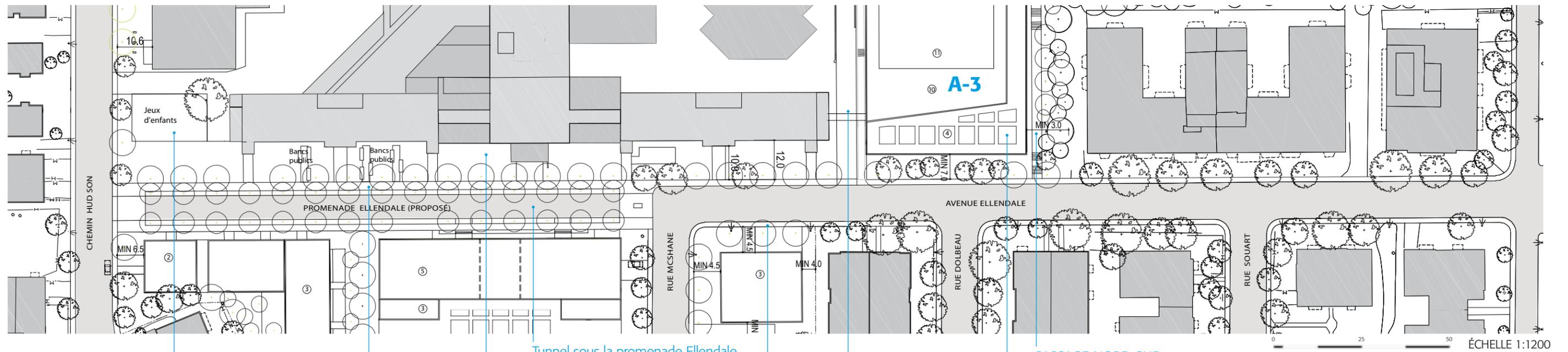
CRITÈRES

- Établir deux axes de circulation nord-sud : le passage nord-sud et la ruelle;
- La ruelle facilite la circulation des véhicules de service et l'accès au stationnement dédié aux employés;
- Le passage nord-sud comprend un escalier à grands paliers mettant en valeur le parcours en falaise.



ÉLEVATION SUD AVENUE ELLENDALE

ÉCHELLE 1:1200



Réaménagement des jeux d'enfants

Aménagement d'une promenade avec plantations

Réaménagement du parvis et aménagement de courettes

Tunnel sous la promenade Ellendale

Nouvelle plantation de rue

RUELLE
Passage piétonnier et véhiculaire. Accès au stationnement secondaire (employés)

PASSAGE NORD-SUD
Aménagement paysager avec accès piétonnier

Aménagement potentiel d'un belvédère (toit-jardin) en lien avec le RDC du chemin de la Côte-Sainte-Catherine et de la rue Ellendale

ÉCHELLE 1:1200



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

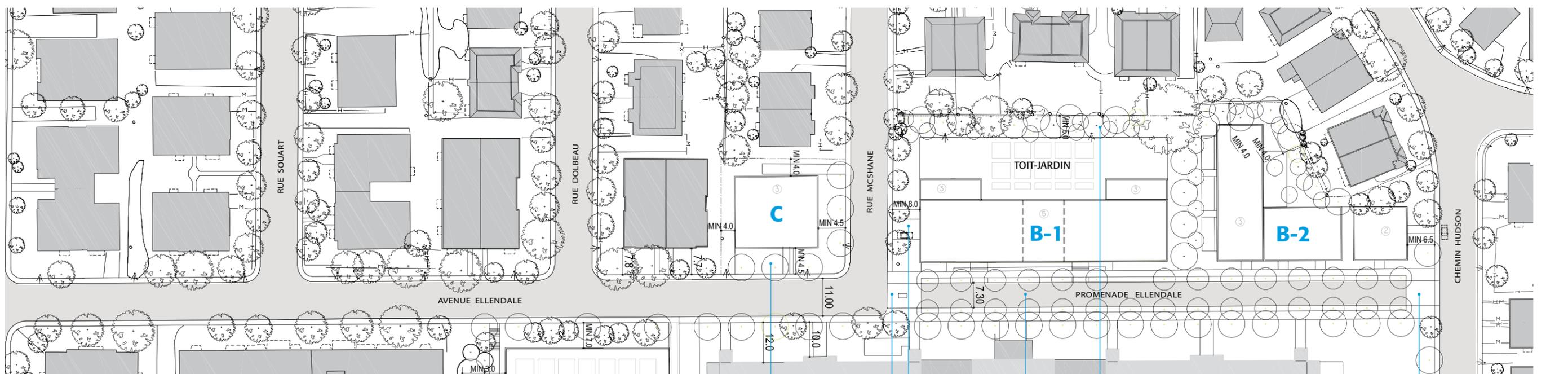
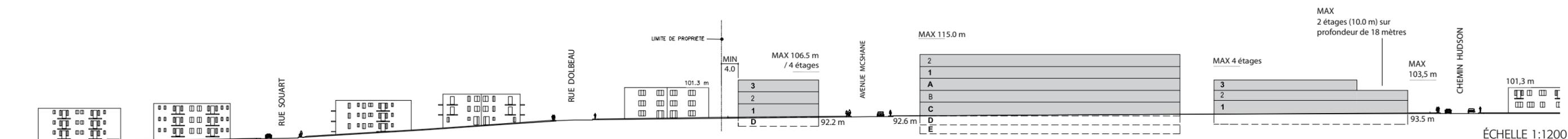


2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.4 L'hôpital et son quartier

AVENUE ELLENDALE **NORD**

CRITÈRES

- Aménager une promenade dans l'axe de l'avenue Ellendale afin de redéfinir le seuil nord du pavillon d'origine;
- La promenade favorise l'alignement des futurs pavillons connexes au CHU;
- Établir les hauteurs pour les futurs pavillons qui signalent une transition graduelle entre l'institution et le résidentiel.



PORTION NORD

Nouvelle
plantation
de rue

Accès potentiel
au stationnement

Contrôle des accès
véhiculaires de service

Densification de l'écran végétal

Passage
piétonnier
et véhiculaire

Contrôle des
accès véhiculaires



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.5 l'hôpital et son site



LA SÉQUENCE DE RÉALISATION

2007

Relocalisation du Manoir Ronald MacDonald (B-2), 2900 m².
Amélioration de l'écran végétal sur l'îlot B (Elledale).

2007 à 2009

Construction du stationnement étagé sur l'îlot A (parcelle A-1, A-2 et A-3), 1300 à 1500 cases.
Aménagement paysager du périmètre du stationnement.

2007

Construction d'un centre de recherche doté de laboratoires secs sur l'îlot C, 2 000 m².

2007 à 2010

Des unités de services et de soins spécialisés, un ajout de 32 000 m² au bâtiment de 1957. (D)
Aménagement de la promenade Elledale.

2008 à 2011

Un centre académique 37 000 m² (lot A-2 et A-3).
Aménagement paysager du passage nord-sud.

DÉVELOPPEMENTS FUTURS

Deux nouveaux pavillons pour les besoins complémentaires et à long terme du CHU Sainte-Justine.

Lot B-1

Bâtiment de 7 500 m² au nord du prolongement de l'avenue Elledale et la construction d'un stationnement étagé de 160 cases.

Lot A-1

Bâtiment de 27 000 m² à l'ouest du Centre académique.

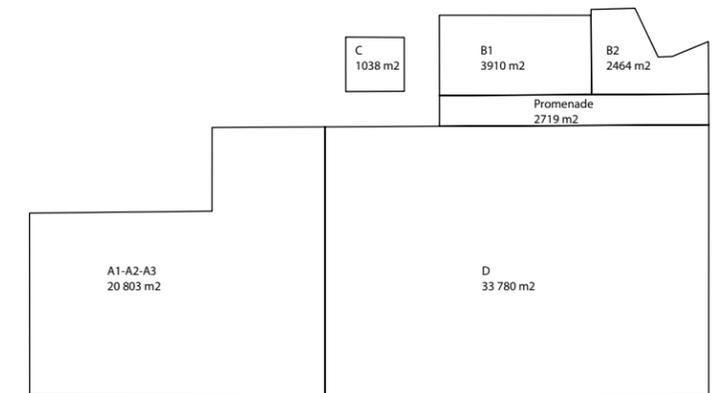


SCHÉMA DES SUPERFICIES DE LOTS

Projet	# lot	Superficie de terrain(m2)	Critères de développement					Programme de développement (m.c)					
			Hauteur Nbr. d'étages	Taux d'implantation	Alignement / marges (minimum mètres)			Bâtiments existant	Bâtiments proposés ajout	Stationnement proposé(cases)	Stationnement proposé(m2)	Superficie au sol	
		voir schéma (5)											
Site principal													
Projet futur	A-1	10 910	6-7	52,2%	10	8	8		27 000			34 400	5 700 (6)
Centre académique	A-2/A-3	9 915	7	61,5%	10	3	n/a		37 000 (1)	1 305		18 000	6 100 (7)
Projet futur	B-1	3 910	5	39,9%	8	5	5		7 500	160		10 000	1 560
Pavillon principal/unités de soins spécialisés	D	36 500 (4)	12	44,1%	variable	variable	n/a	110 402	32 000 (3)	22		surface	16 100
	sous-total	61 235		48,1%				110 402	103 500				29 460
Sites connexes													
Centre de recherche - laboratoires secs	C	1 040	4	48,1%	4,5	4	n/a		2 000	1		n/a	500
Relocalisation du Manoir	B-2	2 464	2-3	45,9%	6,5	4	4		3 630 (2)	2		n/a	1 130
	TOTAL	64 739		48,0%					109 130	1 490		62 400	31 090

(1) Réf. : Plan directeur, Birtz Bastien, architectes, septembre 2004

(2) Réf. : Dossier préliminaire, Manon Renaud, architecte, 13 juillet 2006

(3) Un ajout de 32 000 m² au bâtiment d'origine de 110 000m²

(4) Incluant la superficie de la promenade Ellendale (2 719 m²)

(5) Le schéma des terrains est à titre indicatif et ne correspond pas au lotissement ou au phasage du projet.

(6) Incluant le toit-jardin au-dessus du stationnement étagé.

(7) Le stationnement principal est prévu sur les lots A-1 à A-3, le nombre peut varier entre 1300 à 1500 cases.



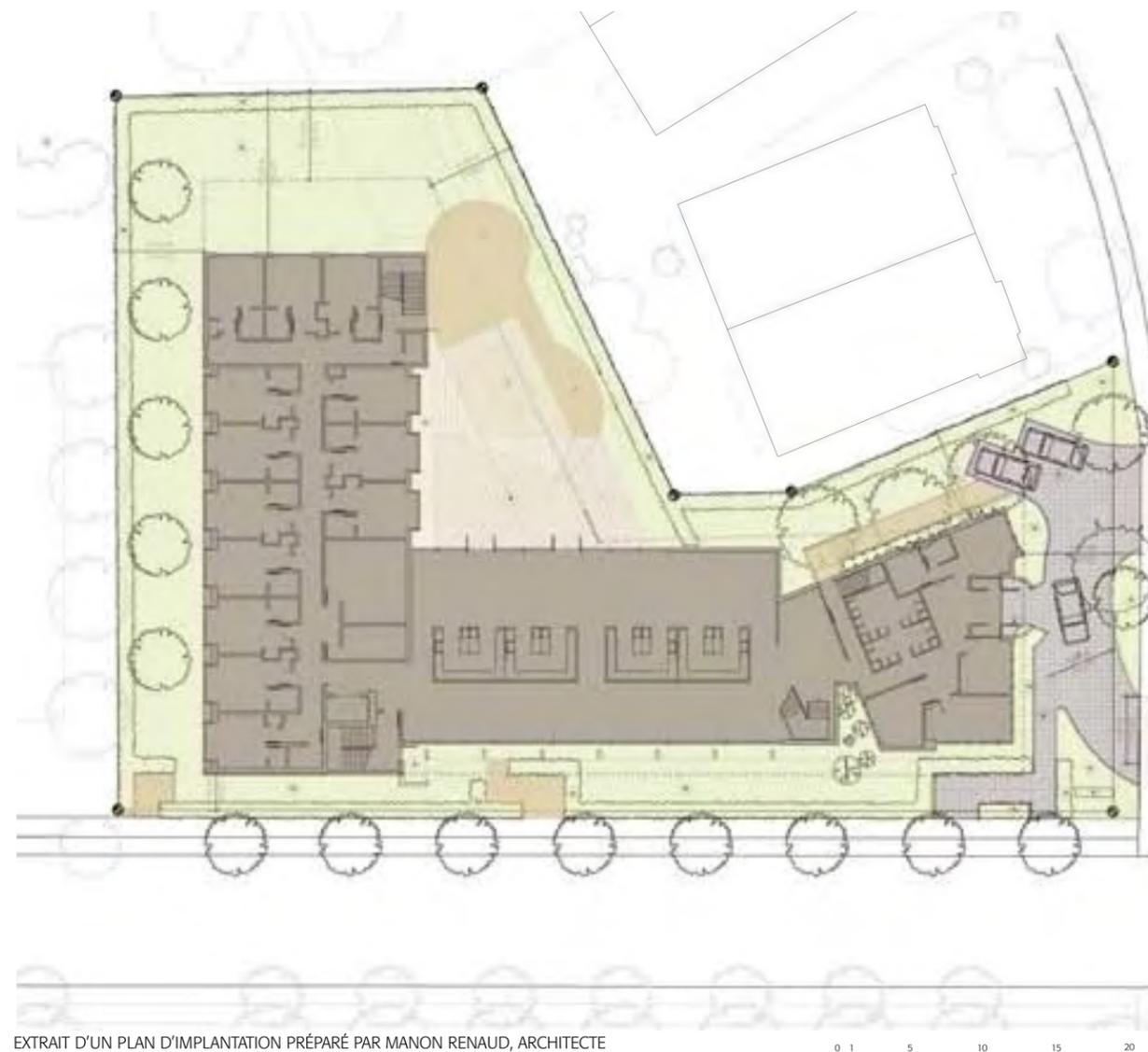
CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants

Université
de Montréal

2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.5.2 Manoir Ronald McDonald



LÉGENDE

1. DÉBARCADÈRE
2. STATIONNEMENT - RÉSIDENCE
3. PORCHE - ENTRÉE MANOIR
4. BALCON - ENTRÉE RÉSIDENCE
5. PALIER D'ISSUE
6. TERRASSE
7. AIRE DE JEUX
8. AIRE DE DÉTENTE
9. TROTTOIR
10. AMÉNAGEMENT PAYSAGER
11. AFFICHE
12. HAIE AVEC CLOTURE
13. HAIE



La relocalisation du Manoir Ronald McDonald

PROGRAMME

Afin de réaliser l'ensemble du projet Grandir en santé, le Manoir Ronald McDonald doit être relocalisé afin d'optimiser le développement de la portion ouest du site. Le Manoir est un lieu permettant aux familles de vivre à proximité de leurs enfants gravement malades recevant des traitements au CHU Sainte-Justine ou dans les hôpitaux avoisinants. La relocalisation est dirigée par la Fondation Les amis de l'enfance.

La relocalisation du Manoir sur le lot B-2 est compatible avec l'échelle des habitations riveraines. Le concept architectural propose l'implantation d'une résidence sur la rue Hudson comportant :

- Un volume de deux étages occupé par les services administratifs ainsi que par la résidence de la directrice du Manoir ;
- Un volume intermédiaire de trois étages pour les aires publiques du Manoir (salons, cuisines, etc.) et pour les chambres au troisième étage ;
- Une aile de trois étages pour loger les familles.

CRITÈRES

- L'aile de résidence de deux étages en retrait de la rue Hudson ;
- Les espaces communautaires et publics sont orientés du côté de la promenade Ellendale ;
- Aucune unité de stationnement n'est prévue aux abords du Manoir à l'exception de deux places pour la direction ;
- Un débarcadère en croissant est également prévu du côté du chemin Hudson afin d'assurer la sécurité des visiteurs/résidents ;
- Des plantations, formant un écran végétal, délimitent l'interface entre le Manoir et les habitations existantes.



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier
universitaire mère-enfant



CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier universitaire mère-enfant

Pour l'amour des enfants



A	STATIONNEMENT ÉTAGÉ	1300 À 1500 CASES
B	STATIONNEMENT COURTE DURÉE ET DÉBARCADÈRE	14 PLACES
C	STATIONNEMENT COUR OUEST	À DÉTERMINER
D	DÉBARCADÈRE ET QUAI DE LIVRAISON	8 CASES (HUDSON)
E	STATIONNEMENT ÉTAGÉ 2 NIVEAUX	120 À 160 CASES
F	STATIONNEMENT DE SURFACE	1 CASE
G	STATIONNEMENT DE SURFACE ET DÉBARCADÈRE	2 CASES



2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.5.3 stationnement



Des espaces de stationnement pour mieux desservir la clientèle

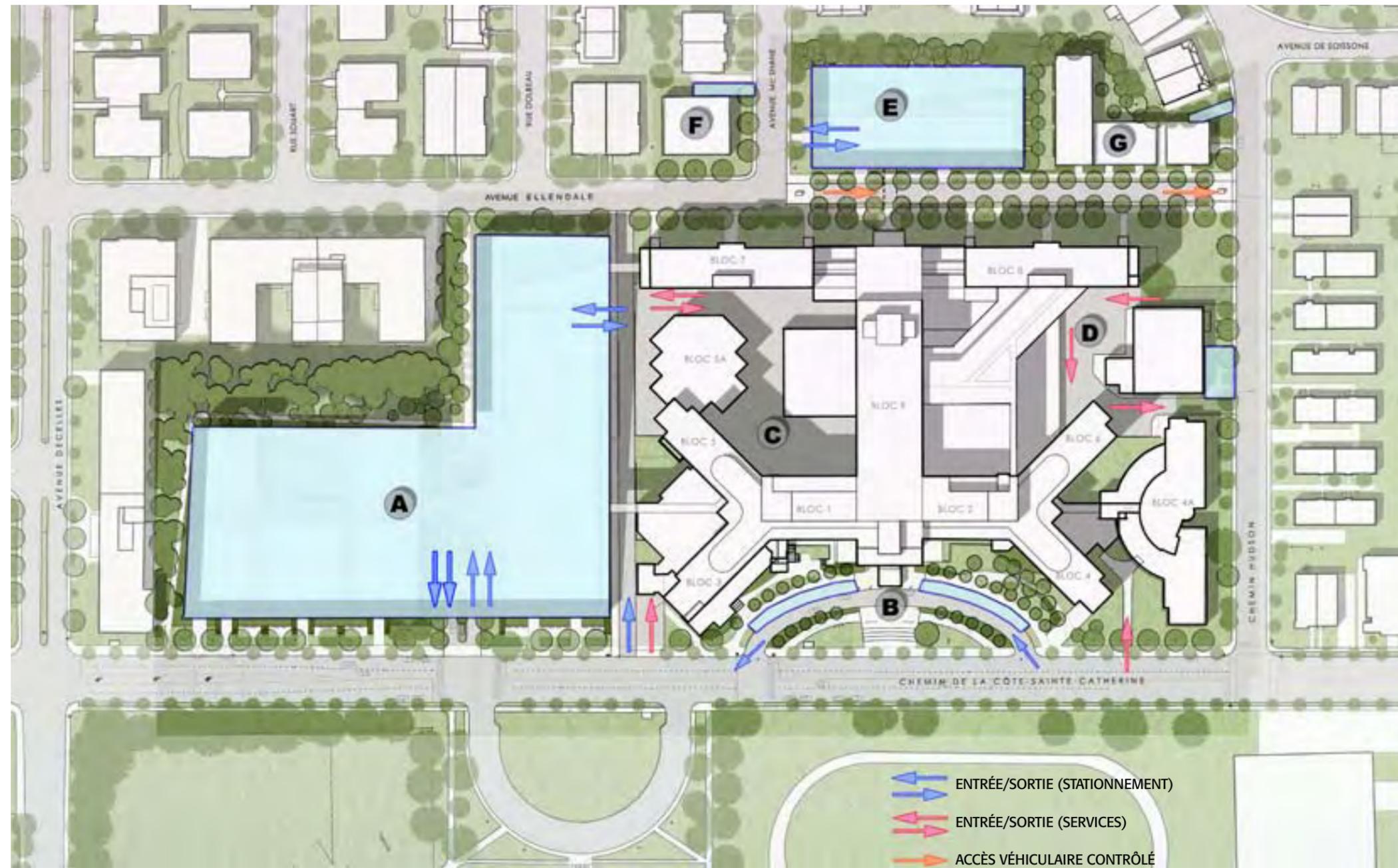
PROGRAMME

Pour répondre aux besoins de la clientèle et du personnel de l'établissement et éviter les inconvénients liés au manque d'espaces de stationnement, le projet Grandir en santé prévoit l'aménagement de 1 500 à 1 800 places de stationnement. Le stationnement principal sera traversé par une circulation intérieure assurant la communication entre le pavillon principal et les autres bâtiments du CHU.

La localisation du CHU sur l'escarpement nord du Mont-Royal amène des conditions difficiles pour la construction d'un stationnement souterrain. En fait, la présence du roc implique une stratégie mieux adaptée et moins invasive. Afin de limiter le dynamitage et les travaux d'excavation, nous proposons l'installation d'un stationnement étagé ajusté aux variations de niveaux du terrain. De plus, l'aménagement d'un stationnement étagé hors-sol facilite l'éclairage et la ventilation naturels.

Par ailleurs, l'entrée actuelle du stationnement sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine occasionne des congestions qui nuisent à la circulation. Les nouveaux accès visent à réduire ces inconvénients.

L'îlot A est la partie du site privilégiée pour l'établissement du stationnement principal. Lors de la construction du stationnement un premier pavillon (Centre académique) sera construit sur les lots A2 et A3. Le lot A-1 profitera d'un aménagement paysager temporaire avant l'édification du pavillon futur. L'îlot E comportera un stationnement secondaire. Il demeure un stationnement de surface jusqu'à l'achèvement de l'agrandissement du CHU prévoyant un stationnement en sous-sol sur le lot B-1.





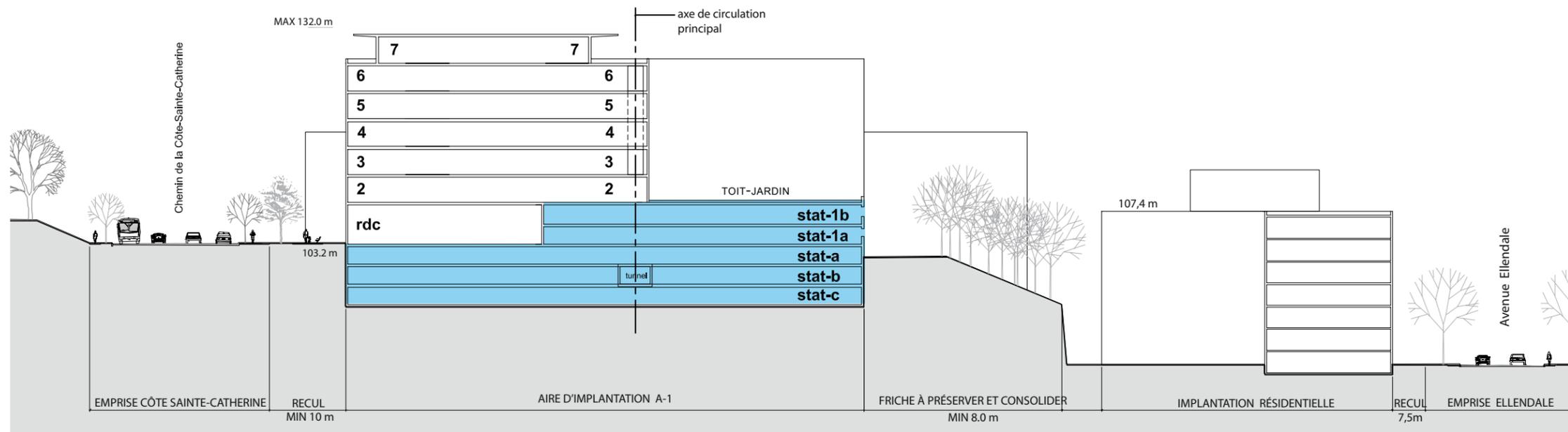
CHU Sainte-Justine

Le centre hospitalier universitaire mère-enfant

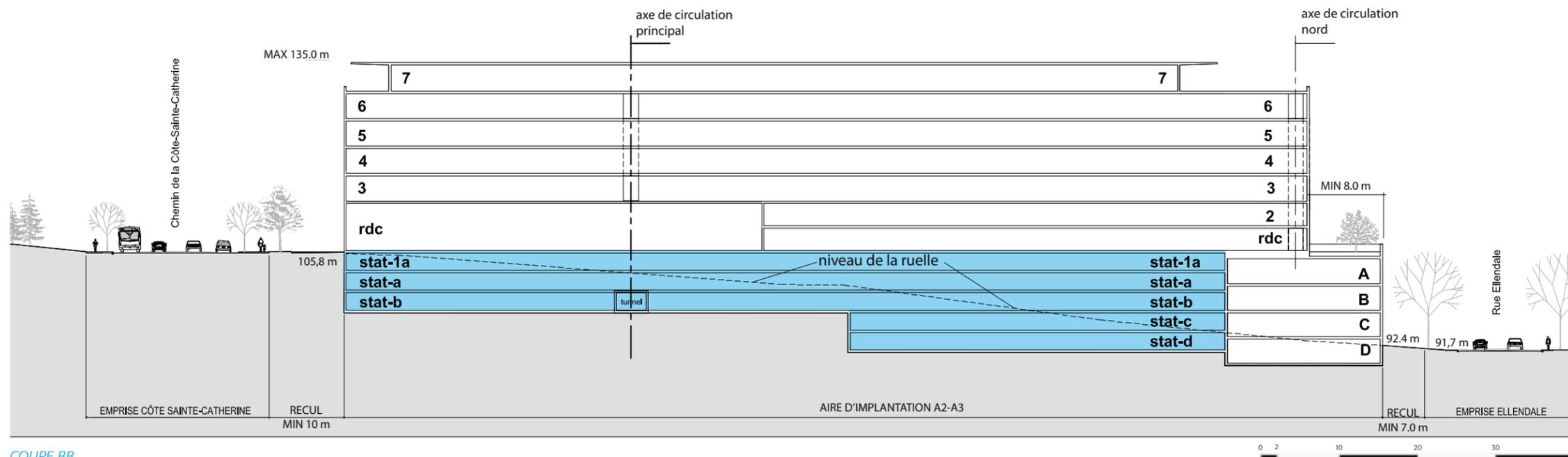
Pour l'amour des enfants



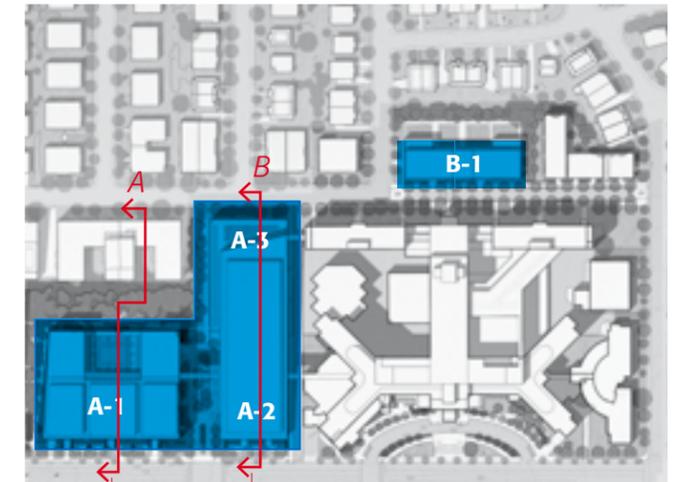
2_ PLAN DE DÉVELOPPEMENT 2.5.3 stationnement



COUPE AA



COUPE BB



Stationnement

CRITÈRES

- L'interface entre le stationnement étagé et le chemin de la Côte-Sainte-Catherine est occupée par un autre usage afin d'assurer un rapport civique au domaine public;
- L'organisation du stationnement offre une clarté d'orientation par la présence de repères visuels et de signalisation. Elle s'accorde avec les principaux axes de l'hôpital, elle favorise la perception de la lumière diurne au point d'arrivée, etc.;
- Les parcours piétonniers sont protégés et mènent à l'axe principal de circulation de l'hôpital (parallèle à la Côte-Sainte-Catherine) afin que les visiteurs puissent atteindre aisément le grand hall d'accueil (niveau B);
- Les entrées véhiculaires du stationnement sont prévues par la Côte-Sainte-Catherine, pour la majorité des usagers, et par la ruelle pour les employés qui le souhaitent;
- Pour éviter la congestion sur la Côte-Sainte-Catherine, l'entrée s'effectue dans l'axe du passage nord-sud (vis-à-vis le collège Jean-de-Brébeuf). Elle est munie d'un feu de circulation, d'une aire d'accumulation sur le site et d'une séquence de guérites assurant le contrôle des accès;
- L'entrée secondaire au stationnement par la ruelle est uniquement disponible pour les employés du CHU. On peut y accéder par la Côte-Sainte-Catherine ou par l'avenue Ellendale;
- Les niveaux inférieurs du stationnement sont destinés aux employés pour réserver les étages supérieurs aux visiteurs, facilitant ainsi leur parcours vers l'axe principal de l'hôpital;
- Pour atténuer les impacts négatifs découlant des stationnements tels le bruit et les éblouissements de phares (la nuit), des mesures de mitigation doivent être étudiées.